



Concerne : Inscription de votre enfant en 1ère humanité.

Lonzée, le 8 janvier 2020

Chers parents,

Nous entrons dans la période d'inscription de votre enfant en 1ère secondaire.

Dans un premier temps et **avant le 24 janvier**, l'école primaire de votre enfant est amenée à vous remettre les documents suivants :

- Le **'formulaire unique'** : document que vous remettrez dans l'école secondaire de votre premier choix **entre le 10 février et le 6 mars 2020 inclus** (pour tous les élèves). **Seul le respect de cette période** vous permet d'entrer en ligne de compte dans le classement des inscriptions.
- Le document expliquant dans le détail comment inscrire votre enfant en 1ère secondaire.

Ces documents doivent être remis contre accusé de réception. C'est pourquoi un courrier 'mallette' ne peut pas être envisagé. Nous sommes donc contraints de vous inviter à venir retirer personnellement (un des responsables légaux de l'enfant) les documents à l'école.

Pour enlever ces documents, vous voudrez bien vous présenter auprès de Mr Adam, de Mme Anne-Michelle ou de Mme Marie-Luce. Ceci, pour rappel, avant le 10 février. A cette occasion, nous vous demanderons de signer un accusé de réception.

Vous trouverez sur notre site (<http://www.ecole-libre-lonzee.be/actualites.htm>) divers documents (dont la liste des numéros FASE des établissements secondaires, une simulation de calcul de votre indice composite, ...) susceptibles de vous aider.

Par ailleurs, même si votre choix est ferme, il est vivement conseillé d'indiquer plusieurs établissements sur le formulaire unique d'inscription.

En espérant que vos démarches d'inscription se déroulent sans difficulté, veuillez croire, chers Parents, en mes salutations distinguées.

Vincent Adam
Directeur